

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

POUR DE BONNES PRATIQUES AGRICOLES

ILE DE FRANCE

Grandes Cultures

Bulletin Technique n°38 du 4 décembre 2007 - 3 pages

Actualités

Dégâts de rongeurs

Après les limaces, cet automne est marqué par des attaques importantes de rongeurs sur les cultures de céréales (surtout des blés de betteraves) et de colzas (notamment en non labour dans le secteur de Bray / Seine-77), dans de nombreuses parcelles de la région. La persistance de conditions douces maintient le risque.

Les dernières attaques significatives remontaient à l'automne 1995, notamment dans le sud Seine et Marne (un automne qui succédait comme aujourd'hui, à une campagne précédente marquée par un hiver doux et humide).

Deux principaux rongeurs sont susceptibles de provoquer des problèmes en grandes cultures (un troisième, le campagnol terrestre, concerne plus les prairies). Voir descriptif ci-dessous.

Des prédateurs (belette, hermine, renard, rapaces) jouent un rôle important dans la régulation des populations. Toutefois en période de pullulation exceptionnelle, ils ne peuvent seuls limiter les effectifs à un niveau tolérable.

La lutte chimique est possible uniquement avec de la chlorophacinone, disponible en appâts prêts à l'emploi ou en concentré pour appâts (0,03 l/ kg d'appâts). La chlorophacinone est un anti-coagulant qui provoque la mort des rongeurs par hémorragies, 3 à 8 jours après l'ingestion.

CAMPAGNOL DES CHAMPS	MULOT
(source SPV)	(source INRA)
Longueur corps : 9 – 11 cm	Longueur corps : 7 – 11 cm
Longueur queue : 3 – 5 cm	Longueur queue : 7 - 10 cm
Poids : 15 – 40 g	Poids : 15 – 35 g
Couleur : pelage gris brun, plus clair sous le ventre	Couleur : pelage brun grisâtre pouvant tirer sur le jaune. Ventre blanc.
Museau arrondi, petites oreilles, petits yeux, pattes courtes.	Oreilles bien dégagées. Pattes arrières plus développées. Déplacement par bonds.
Période de reproduction : mars à octobre voir au delà. Une femelle donne 1 à 5 portées de 1 à 10 petits. Gestation de 3 semaines. Maturité sexuelle à 1 mois.	Période de reproduction : mars à octobre. Une femelle donne 2 à 4 portées de 4 à 9 petits. Gestation de 3 –3,5 semaines. Maturité sexuelle à 2 mois.
Durée de vie : 12 mois maxi (1 à 3,5 mois le plus souvent).	Durée de vie : 2 ans maxi
Consomme 2 fois son poids en matière verte / jour.	Consomme surtout des graines



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE

Direction Régionale et Interdépartementale de l'Agriculture et de la Forêt
Service Régional de la Protection des Végétaux
ILE DE FRANCE
10 rue du séminaire
94516 RUNGIS cedex
Tél : 01-41-73-48-00
Fax : 01-41-73-48-48

Bulletin réalisé avec la participation de la FREDON Ile de France

Imprimé à la station D'Avertissements Agricoles de Rungis
Directeur gérant : N. THERRE

Publication périodique C.P.P.A.P n°0909 B 07113
ISSN n°0767-5542

Tarifs individuels 2007:
80 euros (papier)
72 euros (fax)
66 euros (mail)



Les traitements doivent être réalisés selon le niveau d'infestation de la parcelle. En cas d'attaque très ponctuelle, les appâts peuvent être épandus dans les terriers, sans en obstruer l'accès. Si l'attaque est plus généralisée, l'application peut être réalisée en plein, en périphérie de la parcelle ou sur les zones d'activité. Les appâts sont disposés le plus près possible du sol (pas d'épandage à la volée), à l'aide d'un semoir en lignes continues et parallèles espacées de 5 m. Le débit ne doit pas excéder la dose de 6 à 8 g d'appât au mètre linéaire, soit 12-16 kg/ha. **Ce type de traitement présente plus de risques pour la faune non cible.**

Pour être efficace, la lutte contre ces ravageurs doit entrer dans une démarche collective.

Les conditions hivernales seront déterminantes pour le risque en sortie d'hiver.

⚠ ***Attention :***

- ne pas utiliser des spécialités destinées à l'usage traitement des locaux,
- il ne doit y avoir aucun tas d'appâts visible, même en cas de renversement accidentel. La même remarque vaut aussi pour les anti-limaces (un chien intoxiqué dans le secteur de Mareil sur Mauldre - 78).

En bref

Présence de **rats** signalée dans différents secteurs du Val d'Oise (Pierrelaye et autres).

Suite au bulletin sur la **coccinelle asiatique**, de nombreux retours nous sont parvenus, montrant sa présence très répandue dans la région : de l'Isle Adam (95) à Mantes la Jolie et Ablis (78), de Crouy sur Ourcq à Provins (77)..... A suivre ce printemps dans les cultures.

Les conditions climatiques gênent la réalisation des **désherbages** céréales. Action lente des premières interventions réalisées. Pas de phytotoxicités relevées.

Les conditions climatiques depuis les levées ont été un peu plus favorables aux contaminations de **piétin verse** (2 à 4 selon les sites) que l'an passé. C'est le contexte de décembre et janvier qui va surtout définir le risque pour ce printemps.

REUNION ANNUELLE SRPV - FREDON

La réunion annuelle d'information du SRPV et de la FREDON aura lieu le :

Jeudi 6 décembre

à la salle des associations de Pécy (77) - face à la mairie

de 9 h 30 à 12 H

(accueil à partir de 9H)

Au programme :

- les faits marquants de la dernière campagne (sclérotinia, rouille, viroses..) et les résultats d'essais et d'études (maladies, ravageurs, flore),

- point sur le parasitisme et le réchauffement climatique,

- point réglementation - isoproturon.

Le verre de l'amitié cloturera cette matinée.



Bon de commande du « Bilan sanitaire 2007 des Grandes Cultures en Ile de France »



à retourner accompagné de votre règlement à

Fredon Ile de France
A l'attention de Céline KISTER-GUILLEM
10, rue du Séminaire
94516 RUNGIS CEDEX

Nom : ______________________________
Adresse : ______________________________
____
Code Postal : ______________________________
Ville : ______________________________
N° de téléphone : ______________________________
Adresse mail : ______________________________

	Prix à l'unité HT	TVA 19,6%	Prix à l'unité TTC	Quantité	Total TTC (en €)
Version papier	25,08 €	4,92 €	**30 €**		
Frais de port version papier			**3 €**		
Total TTC version Papier					
Version CD	15,05 €	2,95 €	**18 €**		
Frais de port version CD			**1 €**		
Total TTC version CD					
Total TTC (€)					

Abonnement de groupe = tarif préférentiel, nous contacter

Je joins un règlement d'un montant de ______________________________

par[1] : chèque bancaire ou postal à l'ordre de Fredon Ile de France
mandat
virement.

Domiciliation bancaire : Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Paris et d'Ile de France
Agence de Rungis 18206 00027 37709962001 76 C.R.C.A. Rungis

Une facture vous sera adressée avec le document.

[1] rayer la mention inutile

Fédération régionale de défense contre les organismes nuisibles
10 rue du Séminaire 94516 RUNGIS CEDEX
Tél. : 01 56 30 00 22 - Fax : 01 56 30 00 29 – Email : ckister.fredonidf@wanadoo.fr
SIRET 443 614 177 00014 – APE 911C – N°TVA : FR21443614177

P168